

19 mars 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur l'union de l'énergie, la situation en Ukraine et sur la Grèce dans la Zone euro, à Bruxelles le 19 mars 2015.

LE PRÉSIDENT : Deux sujets ont été traités au Conseil européen cet après-midi et ce soir, et un sujet a été également évoqué en marge du Conseil, c'était celui de la Grèce.

Sur les deux sujets à l'ordre du jour, l'union de l'énergie et l'Ukraine, je considère qu'il y a eu des avancées importantes pour l'union de l'énergie, puisque c'était un processus que nous avons souhaité et, notamment par rapport à la conférence de Paris sur le climat. Même si nous ne pouvons pas faire de lien direct, il était important que l'Europe puisse afficher ce qu'était et ce que sera sa politique énergétique.

L'union de l'énergie, c'est à la fois plus de sécurité pour les approvisionnements de l'Europe en énergie, c'est plus d'efficacité pour avoir une économie plus sobre, et c'est aussi avoir plus d'innovation pour faire monter les énergies renouvelables, pour multiplier les investissements, les interconnexions et faire en sorte que nous puissions avoir un véritable marché de l'énergie. C'est-à-dire des règles communes même s'il y a une souveraineté pour les choix énergétiques dans chaque pays. Des règles communes doivent être posées et le prix du carbone doit être également une référence pour les entreprises comme pour les ménages, de manière à ce que les choix puissent se faire dans le long terme en sachant que le prix de l'énergie sera une donnée qui impliquera que les entreprises comme les ménages, puissent faire les choix les plus compatibles avec leurs intérêts et aussi ceux de la planète. Ce qui a permis à l'Europe de déposer la contribution de l'Union à la Conférence sur le climat. J'ai été heureux de pouvoir constater que l'Europe avec la Suisse, je dois le dire sont les premiers à pouvoir maintenant donner leur contribution pour le succès de cette conférence.

Le second sujet c'est l'Ukraine, et il a été posé une règle très simple, c'est que les sanctions seront liées à la mise en œuvre de Minsk. C'était une démarche que la France voulait faire respecter, parce que la France a été partie prenante des accords de Minsk. La France veille au respect de l'accord de Minsk avec l'Allemagne et bien sûr avec l'Union européenne. Ces accords de Minsk sont pour partie mis en œuvre, mais pour partie seulement, le cessez-le-feu pas encore totalement respecté et le retrait des armes lourdes, l'échange des prisonniers. Mais il y a encore d'autres étapes et des étapes très importantes, notamment les élections locales, le contrôle de la frontière. Il était donc essentiel qu'il puisse être établi un lien entre les sanctions et le respect de l'accord de Minsk et sa mise en œuvre. C'est une position que nous avons établie avec la Chancelière MERKEL, que nous avons proposée et qui a été acceptée par l'ensemble du Conseil européen. Voilà les deux sujets qui étaient à l'ordre du jour du Conseil.

Un autre sujet a été évoqué en marge, dans une réunion qui avait été souhaitée et qui a permis de rappeler l'accord du 20 février, l'accord qui avait été trouvé dans l'Eurogroupe. Nous avons voulu reconfirmer cet accord, le processus qu'il engage et demandé même qu'il puisse être accéléré. C'est-à-dire qu'il y ait des réformes qui puissent être présentées le plus rapidement possible par le gouvernement grec, dans le cadre justement du compromis du 20 février et que ces réformes puissent être conformes à ce qu'est l'engagement de la Grèce dans le cadre de la zone euro, car nous voulons que la Grèce soit et reste dans la zone euro comme la Grèce veut rester dans la zone euro. Il y aura donc aussi les informations qui sont demandées aux autorités

restent dans la zone euro, y aura donc des informations qui sont demandées aux autorités grecques et qui seront donc fournies. Lorsque ce sont des informations techniques, ce sera à Athènes, lorsque ce sont des informations politiques, ce sera à Bruxelles. Il y aura la mise en œuvre de ce processus pour permettre une réunion de l'Eurogroupe dans les meilleurs délais.

Voilà l'esprit qui a animé cette réunion, esprit de confiance mutuelle. Un communiqué a été rédigé par les institutions européennes qui étaient représentées par Donald TUSK, Jean-Claude JUNCKER et M. DIJSSELBLOEM au titre de l'Eurogroupe.

Voilà ce que je pouvais vous dire de ce qui s'est produit tout au long de l'après-midi et de la soirée et une partie de la nuit.

QUESTION : Je voudrais revenir sur la Grèce. Vous n'avez quand même pas passé 3 h 00 en réunion juste pour rappeler l'accord du 20 février, j'imagine qu'il a dû se passer autre chose parce qu'en plus c'était en petit comité. Donc j'imagine que la discussion a dû quand même être assez vive avec le Premier ministre grec, qu'est-ce qui s'est passé ? Vous pouvez nous en raconter un peu plus, on est sur notre faim là.

LE PRESIDENT : Il n'y a pas eu de discussion vive, comme vous le laissez penser, il y a eu une discussion qui s'est engagée sur la nécessité pour la Grèce de fournir les réformes qui sont attendues d'elle. Et la volonté du Premier ministre grec, il l'a rappelé, c'est de présenter ses réformes, de les présenter au nom de la Grèce, c'est-à-dire avec l'appropriation par la Grèce des engagements qui lui sont demandés. Ces réformes devront être regardées, évaluées, non pas par rapport à leur contenu au sens où c'est l'orientation politique de la Grèce qui est seule en cause, mais au sens de ce qu'elles peuvent avoir comme conséquence en termes de recette budgétaire ou en termes de dépenses, de manière à ce que ces réformes soient compatibles avec les engagements de la Grèce. Il y a eu aussi une discussion assez longue sur les informations et le travail des représentants des autorités européennes ou du FMI, pour les solliciter à Athènes ou pour les obtenir à Bruxelles. D'où la distinction qui a été établie, entre ce qui relève de la technique et qui à ce moment-là est de l'ordre de l'information. Cela peut se faire à Athènes et le Premier ministre en a convenu. Ce qui relève de la discussion politique, c'est à ce moment-là à Bruxelles que cela se fait ou se fera. Ensuite, il y a eu une discussion sur la mise en œuvre de ce compromis de l'Eurogroupe, de cet accord du 20 février, et il a été convenu d'accélérer le processus. C'est vrai que du temps a été laissé, trop de temps depuis le 20 février. Il n'y a plus de temps à perdre et cela a été donc sur l'accélération du processus que nous avons discuté. Cela s'est fait et j'ai pris cette expression dans un esprit de confiance mutuelle, cette confiance que la Grèce doit avoir vis-à-vis des institutions européennes, vis-à-vis de ses partenaires et également de la confiance que les Européens doivent avoir à l'égard de la Grèce, étant entendu que comme je l'ai rappelé nous voulons que la Grèce reste dans la zone euro et la Grèce elle-même veut rester dans la zone euro.

QUESTION : Deux petites questions sur la Grèce, on a quand même du mal à comprendre ce qui bloque réellement : est-ce que c'est la Grèce qui ne fait pas son travail en ne présentant pas les réformes ? Et au cours de cette réunion, est-ce que le Premier ministre TSIPRAS a été précis, on évoque une faillite possible dans les jours ou les semaines qui viennent, est-ce qu'il a été précis sur l'état des finances de la Grèce ? Merci.

LE PRESIDENT : Sur l'état des finances de la Grèce, c'est justement l'échange d'informations qui doit permettre d'en connaître davantage. C'est l'intérêt et de la Grèce et de la zone euro que d'avoir toutes ces données, tous ces faits et toutes ces évaluations et je crois que tout le monde l'a compris. Ensuite sur les réformes, oui ! Il a été demandé d'être plus précis sur les réformes et de les présenter plus rapidement qu'il n'était prévu, de manière à ce que cela puisse être évalué, que cela puisse être précisé, que cela puisse être également complété. Le Premier ministre grec lui-même dit qu'il veut avoir la maîtrise de ses réformes et je reconnais, nous l'avons tous reconnu, qu'il en avait parfaitement le droit, la légitimité même. C'est à la Grèce et au gouvernement grec de dire ce qu'il veut pour l'avenir de son pays comme réformes. C'est ensuite à l'Eurogroupe d'apprécier quelles sont les conséquences de ces réformes et si elles sont compatibles avec le programme qui a été étendu. C'est-à-dire que lorsqu'une réforme du gouvernement précédent est supprimée, une autre réforme doit être présentée. C'est cet

équilibre, c'est cette philosophie, cette conception que nous avons une nouvelle fois rappelée et confirmée. La notion d'accélération a été souhaitée et par les uns et par les autres.

QUESTION : Pour sortir un instant de la Grèce, je voudrais vous parler de la Tunisie et du Yémen. A votre arrivée tout à l'heure, vous aviez évoqué des interrogations sur un éventuel 3ème mort français, avez-vous eu d'autres informations ? Et pour ce qui est du Yémen, des médias ont rapporté dans la journée qu'une française avait été libérée. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ? Merci.

LE PRESIDENT : Vous connaissez ma prudence sur ces questions et je pense aux familles concernées. Pour la Tunisie, je n'ai pas encore l'identification de toutes les victimes, et donc je ne peux pas encore confirmer si une 3ème personne de nationalité française aurait été tuée dans l'attentat. Pour ce qui concerne le Yémen, je n'ai aucune confirmation d'information ou de rumeur sur la libération de notre otage.

QUESTION : Est-ce que les partenaires de la Grèce, ce soir, se sont engagés, si la Grèce de son côté s'engage très rapidement, dans les jours qui viennent, à libérer une tranche de prêts

LE PRESIDENT : Là -qu'on soit bien clair- c'était une réunion en marge du Conseil européen. Ce n'était pas une réunion de l'eurozone. Il y avait donc le président de l'Eurogroupe, il y avait le président du Conseil européen, le président de la Commission européenne, le président de la Banque Centrale Européenne et deux pays, mais ce n'étaient pas tous les pays membres de la zone euro. Il est très important de respecter les formes et les procédures mais aussi les partenaires de la zone euro.

Ce qui a été indiqué, c'est une volonté, volonté de soutenir la Grèce, mais une volonté d'obtenir de la Grèce une précision quant à ses réformes, leur contenu, leur calendrier, et toutes les informations nécessaires. Une autre volonté s'est aussi exprimée qui est, dès lors qu'il y aurait eu toutes ces informations, que toutes les réformes auraient été effectivement présentées et évaluées, de réunir le plus vite possible l'Eurogroupe.

QUESTION : On dit que la Grèce n'aurait que deux semaines de liquidité devant elle, cela veut dire que dans les deux semaines qui viennent il faut que la Grèce ait fait quoi, pour que les Européens libèrent 1 à 2 milliards nécessaires pour passer le mois de mars ?

LE PRESIDENT : Il faut rester dans la logique, et dans les termes, même, de la décision de l'Eurogroupe du 20 février, qui a mis en évidence un processus. C'est-à-dire que les réformes doivent être connues et évaluées, les informations doivent être données, et à partir de l'ensemble de ces réformes, de ces informations, de ces données, le paiement peut être fait pour ce qui concerne l'Eurogroupe. Plus vite ces réformes seront connues, plus vite ces informations seront données, plus rapidement l'Eurogroupe pourra prendre les décisions.

QUESTION : Pour les sanctions, qu'est-ce que cela veut dire exactement quand vous dites que les sanctions doivent être liées aux accords de Minsk ? Est-ce que cela veut dire que dès juillet on peut commencer à enlever des sanctions s'il y a des progrès ?

LE PRESIDENT : Cela veut dire qu'au mois de juin il y aura une évaluation. Le Conseil européen sera saisi d'une question qui est celle de la prolongation des sanctions, du maintien des sanctions. Là, il a été évoqué le lien qui doit être établi entre la mise en uvre de Minsk, et le processus des sanctions. Je m'explique. S'il y avait des violations de l'accord de Minsk, non seulement il y aurait le maintien des sanctions, mais il y aurait un renforcement des sanctions. S'il y a une mise en uvre, et qu'il y a une accélération-même de Minsk, même si une date a été fixée, c'est, pour le plein accomplissement des accords de Minsk, c'est la fin de l'année, à ce moment-là que des décisions devront être prises, donc le Conseil européen aura à en connaître, au mois de juin. Il n'a pas été décidé de précipiter ni de préjuger. Il a été décidé de lier les sanctions à la mise en uvre de Minsk et de renvoyer au mois de juin la décision quant à leur prolongation.

QUESTION : Je m'éloigne un petit peu de Bruxelles pour aller dans votre fief, à Tulle, en Corrèze, où votre Premier ministre tenait un meeting ce soir dans une salle que vous connaissez très bien, la salle de l'Auzelou. Manuel VALLS vous a rendu hommage, et a également dit que, lors du premier et deuxième tour pour ces départementales « ce n'était plié », je cite, « en Corrèze »,

dans votre département. Quel est votre sentiment et votre pronostic ? Merci.

LE PRESIDENT : Je vous remercie de me communiquer toutes ces informations, de me rappeler des salles que j'ai pu connaître, mais je ne vais pas parler des élections départementales, ici, à Bruxelles, cette nuit.

QUESTION : Je retourne en Grèce, après l'épisode Tulle. Vous dites plus on va vite, en gros, et plus on pourra débloquer l'argent. Est-ce que cela signifie qu'il y a une ébauche de calendrier qui a été évoquée avec les Grecs ? Vous dites que c'est très important de respecter les partenaires de l'eurozone, or on a le sentiment -et d'ailleurs ils l'ont dit- pour certains, qu'ils ont été froissés justement, qu'une nouvelle fois, ce soit, en gros, la France et l'Allemagne, les deux, qui gèrent ce dossier grec, en marge des autres, et pour les autres.

LE PRESIDENT : C'est vrai que les partenaires européens, s'il y a des décisions à prendre, veulent être pleinement associés, et je les comprends, donc lorsqu'il y aura une décision à prendre ce sera l'Eurogroupe qui aura à en connaître et qui aura à dire ce qu'il peut faire, ou doit faire, pour la Grèce. Là, il s'agissait d'une réunion qui permettait de rappeler au Premier ministre grec l'urgence de préciser les réformes qu'il doit présenter à l'Eurogroupe, et au Premier ministre grec, lui-même, de dire quelle était la situation de son pays, et combien il voulait trouver une solution dans le cadre de la zone euro. Donc c'était utile, ce n'était pas du tout une réunion qui visait à prendre une décision, mais elle a quand même eu le mérite d'insister sur l'accélération du processus et sur la valeur de l'accord du 20 février, qui reste le cadre et qui a même été de nouveau confirmé comme étant le bon processus, le bon schéma, pour trouver une solution pour la Grèce.

QUESTION : Justement, par rapport à ce qui a été discuté aujourd'hui, quelle est la différence concrète entre ce soir et l'accord du 20 février, est-ce qu'on n'a pas juste perdu un mois pour rien, et finalement on repart à zéro ?

LE PRESIDENT : Non, c'est parce qu'il y a eu trop de temps, je n'ose pas dire perdu, mais en tout cas trop de temps laissé, entre le 20 février et aujourd'hui, pour qu'on soit dans la même gestion, et ce qui change ce n'est pas le cadre, c'est l'accord du 20 février qui demeure, c'est le rythme. Non pas parce que la Grèce serait dans une situation qui l'exigerait, mais parce que s'il y a un accord et qu'il doit y avoir une solution, il faut que la Grèce ne perde pas de temps pour présenter les réformes et que toutes les informations soient données. Ce que la Grèce veut, c'est être maître enfin le gouvernement d'être maître du contenu des réformes. Ce que l'Europe et la zone euro, veulent, c'est que ces réformes puissent s'inscrire dans le cadre de l'accord du 20 février, c'est-à-dire pouvant donner toutes les conditions permettant une libération des fonds, un soutien à la Grèce.

QUESTION : Une question sur la Conférence climatique de Paris. L'Union européenne est en ordre de marche, avec un objectif relativement ambitieux, -40 % de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, est-ce que vous pensez que cet objectif est de nature, là, dans les semaines ou les mois qui viennent, à faire bouger nos grands partenaires chinois et américains ? Et sur l'objectif de limiter la hausse des températures à 2 degrés, beaucoup d'experts nous disent que cet objectif, déjà, n'est plus réaliste aujourd'hui.

LE PRESIDENT : Oui, mais ce n'est pas tout à fait vrai puisque la preuve a été apportée qu'il n'y a pas eu justement d'augmentation des émissions et qu'il y a donc une capacité, pour le monde, à maîtriser ces émissions de gaz à effet de serre.

Je reviens à l'Europe. On ne souligne jamais assez ses avancées, cela nous arrive de constater ses retards, ou ses manques, mais là il y a une avancée qui avait déjà été marquée l'année dernière et qui a été confirmée aujourd'hui au Conseil européen. Parce que l'Union de l'énergie, c'est à la fois pour l'Europe plus de sécurité pour ses approvisionnements, et je sais que c'était une question qui était particulièrement cruciale pour un certain nombre de pays. C'est plus d'efficacité énergétique, et donc plus de capacité à justement éviter les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, c'est aussi plus d'innovations et plus d'investissements, et donc plus de croissance.

L'Union de l'énergie va être, de plus en plus, un marché qui va être régulé, et avec néanmoins le respect des politiques énergétiques nationales. Tous les pays ne font pas forcément appel au

respect des politiques énergétiques nationales. Tous les pays ne font pas forcément appel au nucléaire, tous les pays ne développent pas de la même manière les énergies renouvelables, et malgré ces diversités de bouquets énergétiques, il va y avoir un marché de l'énergie. Les entreprises sont particulièrement intéressées par cette politique de l'énergie, parce que les entreprises recherchent plus de compétitivité, donc avoir des prix de l'énergie qui puissent être les plus bas possibles, et en même temps veulent de la visibilité pour leurs investissements. Enfin, vous l'évoquez, l'Europe, montre l'exemple.

Est-ce que les autres pays, les grands pays émetteurs, la Chine, les Etats-Unis, vont se mettre à l'unisson ? Il y a eu des déclarations, maintenant j'attends des contributions car ce qui doit être fait dans les prochaines semaines, c'est la publication et la remise, donc, des contributions des principaux pays émetteurs. Il y a aussi une nécessité pour ces pays, non seulement de faire leur contribution au sens de dire comment ils peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre pour rester dans l'objectif « pas plus de 2 degrés », à la fin du siècle, mais également de dire ce que vont être les apports financiers pour le Fonds vert, et plus largement pour les investissements qu'il faudra accomplir chaque année à partir de 2020.

Donc, là aussi, l'Europe a été capable de montrer l'exemple puisque la plupart des pays européens ont déjà donné leurs apports pour le Fonds vert. Aujourd'hui il y a eu la remise officielle de la contribution générale de l'Europe, et quand l'Europe peut montrer l'exemple, elle peut, aussi, entraîner, -et c'est ce qui s'est produit aujourd'hui- c'est une bonne nouvelle pour l'Europe et pour la conférence sur le climat qui va se tenir à Paris. Bonne nuit.